

Caractéristiques de la science d'Al-Ghazali dans son livre « La sunna prophétique »

Par Cheikh Salih ibn 'Abdel 'Aziz Al-Shaikh
Qu'Allah le Très Haut le protège

Ibn Qutayba a dit :

«... jadis on s'excusait de l'ignorance, aujourd'hui on doit s'excuser de la science ! Autrefois, les gens nous remerciaient de les avoir conseillé, maintenant nous nous contentons d'être préservé (de leur mal), et cela n'est pas étonnant avec l'inversion des situations, et on ne le blâme pas avec la succession des époques. C'est en Allah que nous cherchons refuge, et en Lui que nous cherchons l'aide. »

Traduit par Kamel Almaghribi

Il s'agit de Muhammad Al Ghazali le contemporain qu'Allah lui fasse miséricorde
Les versets et les hadiths sont traduits approximativement selon leur sens, les notes de bas de page du traducteur sont mentionnée par *.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Ô Allah je reconnais devant Toi qu'il n'y a de force et de puissance qu'en Toi seul, louange à Allah à qui appartient le succès incessant, et la donation et la générosité permanente, j'atteste qu'il est la Divinité de la vérité, il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah le Glorieux le Clément, et j'atteste que Mohammad est le dernier des prophètes que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, sa famille, ses compagnons et les successeurs.

Ô toi mon frère, qui le suit dans sa méthode et ses actes, *Assalamu 'alayka wa rahmatullah wa barakatuh.*

Tu as demandé, et tu ne cesses d'être lié au succès d'Allah, que j'écrive quelques mots pour avertir celui qui a une clairvoyance acérée sur ce crime contre la législation d'Allah qu'est le livre « ***la Sunna prophétique entre les gens de la jurisprudence et les gens du hadith*** ». Crime pour ce qu'il contient comme règles et fondements de refus des pratiques prophétiques rapportées, et comme raillerie des gens de science. Il a abordé des sujets qu'il ne maîtrise pas, dans le *fiqh* et le hadith, où il a cafouillé et dit des choses surprenantes, et il a expliqué la législation d'Allah au gens selon sa raison.

Comme tu le sais, ô mon frère, l'écrivain est connu pour son éloquence et il se réclame de la *da'wa*, et celui qui prêche ce qu'il maîtrise, on ne lui reproche pas d'avoir fait une erreur dans un article ou d'avoir trébuché sur un point. Mais lorsque le lait caillé se mélange avec le beurre, ce qui est entretenu avec ce qui est négligé, que le médecin prétend qu'il a la connaissance de résoudre les désaccords (religieux), l'architecte qu'il est doué dans la jurisprudence, le mathématicien qu'il peut corriger les contes

littéraires, et le prédicateur qu'il est un juge entre les gens du *fiqh* et les gens du hadith, alors c'est là le grand désastre et la source des débauches.

Et ce livre que tu m'as demandé de dévoiler, a été adopté pas les gens des tourmentes (*fitan*) et les ennemis de la Sunna, parce qu'il est conforme aux désirs des gens des passions. Et ce qui a allumé son feu c'est le journal *Le moyen orient* et qui te dira ce qu'est le journal *Le moyen orient* et sa calamité ! [Le journal] a publié des articles bien précis, ces articles sont entrés dans des maisons qui ne connaissaient ni le livre ni son auteur, pour un objectif connu qui est de propager la divergence et de diviser les savants. Ce feu a été allumé, mais le feu des stylos peut être éteint par l'écoulement de l'encre des gens de la vérité.

Ô mon frère, l'écrivain a commis un crime contre lui-même et contre sa communauté, et il a rugit d'un rugissement de lion galeux qui a tyrannisé les jeunes de la *da'wa* et les savants, et il a insulté, envoyé des flèches, rudoyé, il n'a pas respecté nos savants et il s'est moqué de leurs paroles avec vanité et orgueil, déchaînant sa langue et se montrant transgresseur.

Tu n'a pas vu, ô toi le vertueux l'aimable, combien l'écrivain a honoré les *rafida* – *secte chiite*– et les laïques lorsqu'il a osé parler de 'Umar Ibnul Khattab –qu'Allah soit satisfait de lui– en rendant faux ce qu'il a rapporté car cela était en contradiction avec son avis et ses passions, il dit (p.17) : « ***il est établi que la faute n'est pas exclue d'un narrateur, même s'il est de la grandeur de 'Umar*** ». Et n'as-tu pas vu comment il a attaqué Khabbab Ibnul Athari, le sixième converti à l'islam des six premiers compagnons convertis, son âme est éternellement au paradis treize siècles avant l'arrivée d'Al-Ghazali, il a dénigré sa science lorsqu'il a parlé de ce qu'a rapporté Al Bukhari et Muslim¹ d'après Khabbab –qu'Allah soit satisfait de lui– « *Le musulman est récompensé pour tout ce qu'il dépense sauf pour une chose le conduit vers cette terre (la tombe)* » et Al-Ghazali dit avec audace (p.87) « ***dans la parole de Khabbab, il y a une couche de pessimisme qui s'est emparé sur lui a cause de sa maladie de***

¹ Il a attribué le hadith à Muslim alors qu'il n'est rapporté que dans le recueil d'Al-Bukhari

laquelle il a beaucoup souffert ». N'as-tu pas vu, ô mon frère, sa parole à propos de Salman Al Farissi –qu'Allah soit satisfait de lui– (p.116) à propos d'un hadith qu'il a rapporté : « *Le hadith de Salman n'est qu'une réflexion d'un état psychique particulier* ».

Alors dis-moi, ô toi qui es digne de succès, est-il correct de la part d'une personne de passion de refuser les arguments et les preuves comme a fait Al-Ghazali ? 'Umar se trompe sur ce qu'il a rapporté du prophète – que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui–, Khabbab est pessimiste et Salman est dans un état psychique spécial. Ces paroles sont-elles celles d'un homme qui s'est attaché à la science pour une raison approuvable ? Ou sont-elles des paroles d'un homme des passions - et la passion est un bateau qu'admire l'ignorant qui se noie - ou sont-elles les paroles d'un arrogant ? Tu peux dire cela ou ce que tu veux, on te reprochera rien. A certes dit vrai celui qui a dit : « quand les situations changent on sait ce que cachent les gens » et les situations ont changé, et le dissimulé s'est dévoilé pour moi et pour toi, et ce que cachait les cerveaux a été présenté sur des plats, et j'ai vu et tu as vu, et tous les jours nous voyons des choses surprenantes et étranges. Et arrête toi, ô toi l'aimable, sur sa parole (p.128) : « *ceux qui ont dit de couper la prière et qui sont les trois personnes citées dans le hadith d'Abi Dhar et d'autres, sont les pauvres des gens du hadith* » sais-tu qui sont les trois personnes citées et qui ont dit de couper la prière ? Ce sont des gens de bien : Anas, Abu Dhar et Abu Hurayra –qu'Allah soit satisfait d'eux– et Ibnu Al 'Abbas dans une narration, et Hassan Al Bassri et Abul Ahwas et Ahmad dans une autre narration et d'autres. Interroge les enfants des musulmans au sujet des grands imams que je t'ai cités, sont-ils des pauvres en science ? S'ils te répondent qu'ils sont des grands savants, tu partageras mon avis que l'envie d'Al-Ghazali est immense de rabaisser celui qui le contredit, par de mauvaises paroles et d'épouvantables écrits, comme les gens des passions, et celui qui dit ce qu'il veut aura ce qu'il ne voudra pas.

Ô mon compagnon, j'ai lu et tu as lu le livre, et je l'ai trouvé riche et pauvre, riche en histoires² et dérisions, et pauvre en bonnes paroles et choix (juridiques), l'écrivain s'est considéré lui-même juge et arbitre, entre qui ? Entre les gens du *fiqh* et les gens du hadith dans leur compréhension de la Sunna. Cela montre l'étroitesse et la médiocrité de sa compréhension du *fiqh*, car la plupart des gens du *fiqh* contemporains sont des savants du hadith, et la plupart des gens du hadith passés sont des savants du *fiqh*. Regarde Malik, Achafi-'i, Ahmad, Al-Awza-'i, Al-Layth et Athawri et d'autres...ne sont-ils pas les émirs des croyants dans le hadith ? Ne sont-ils pas les grands savants du *fiqh* de la communauté ?

Celui qui est clairvoyant et minutieux s'apercevra que l'écrivain désignait par les gens du *fiqh* sa propre personne et ceux qui sont en accord avec lui ; et par les gens du hadith, ceux qui le contredisent. N'as-tu pas vu la preuve de cela lorsqu'il dit (p.19) : « *les gens du hadith ont rendu le prix du sang de la femme équivalent à la moitié du prix du sang de l'homme, et cela est une absurdité intellectuelle et morale réfutée par les savants du fiqh vérificateurs* » et tu sais –et j'expliquerai en détail plus tard– que les savants sont unanimes que (...) aux gens du hadith, et donc les savants vérificateurs sont Al-Ghazali et ceux qui sont d'accord avec lui !

Et je t'arrête, si Allah le veut, sur celui qui s'est déclaré (savant) lui-même, il ignore l'apparence des savants, il est dépourvu de la parure de la science et des savants...il a dévié dans son jugement, s'est emporté dans son verdict, soutenu son avis, rabaisé les savants de la communauté, encouragé la divergence et brisé les rangs en commençant son audience sans prononcer le nom d'Allah et sans le louer.

Ecoute, sans contrainte, les caractéristiques d'Al-Ghazali dans son livre que tu m'as demandé de dévoiler et d'analyser.

² Il a raconté dans son livre plus de seize histoires qui lui sont arrivées, certaines prennent plus d'une page et demi, voici les pages : 10, 11, 18, 26, 30, 43, 66, (...), 75 deux fois, 93, 94, 98 deux fois 108...

Première caractéristique : Le dénigrement et la raillerie des savants de la communauté

Ce critère, ô mon frère, celui qui l'atteint devient un guerrier, et la chair des savants est empoisonnée, et le rabaissement des savants est une caractéristique des ignorants, et les propos calomnieux sont comme la plaie provoquée les flèches, n'as-tu pas senti un poignard transpercer ton corps chaque fois qu'Al-Ghazali dénigre un imam ou un savant ?

As-tu entendu au début son article concernant 'Umar, Khabbab, Salman et les pauvres –selon lui– parmi les gens du hadith, écoute son irrévérence à propos de Nafi' dans la première chaîne en or d'après Ibn 'Umar, il dit (p.103) après avoir cité le hadith et un récit (*athar*) : « *Nafi' qu'Allah lui pardonne s'est trompé...et ce n'est pas la première fois qu'il tombe dans l'erreur...et il a rapporté des choses plus mauvaise encore...* » Puis il l'a décrit (p.105) en disant : « *un narrateur perdu* ».

Ecoute ceci, et rappelle toi la parole de l'imam Malik : « **Lorsque j'entendais Nafi' rapporter de 'Umar, il m'était égal de ne pas l'entendre de quelqu'un d'autre** » rappelle-toi la parole d'Al-Khalili Al-Hafidh Al-Imam dans *Al-Irchad* : « **Nafi' est un imam dans la science, les savants sont unanimes à son sujet, sa narration est authentique** ». Il ne t'échappe pas, mon frère, que la faute de Nafi' est d'avoir rapporté ce qui contredit la compréhension d'Al-Ghazali et c'est une faute qui tombe sur celui qui la commet !

Rappelle-toi le poème de Sakin Al Ma'arra :

As-Suha a dit au soleil : tu es invisible

Les ténèbres ont dit à l'aube : ta couleur n'est pas claire

La terre a rivalisé avec le ciel d'indécence

Les météores sont fiers devant les pierres et les rochers.

Sans doute, ô toi mon compagnon couronné de succès, as-tu lu qu'il rejetait l'attribut d'Allah, le Très Haut, que les gens de la Sunna ont approuvé lorsqu'il a rejeté le hadith rapporté par Al-Bukhari –qu'Allah lui fasse miséricorde– lorsqu'il dit (p.127) **« certains malades d'anthropomorphisme sont derrière la propagation de ses narrations, le vrai musulman s'abstient pudiquement de les attribuer au Messager »**. Al-Bukhari et ceux qui ont suivi sa voie ont deux caractéristiques : ils sont malade d'anthropomorphisme (ils donnent à Allah un corps), et ils ne sont pas de vrais musulmans ! Et personne n'ose dire cela, si ce n'est un ash'ari imprudent, ainsi on ne s'étonne pas lorsqu'il décrit (p.102) un des commentateurs du hadith comme étant un ignorant, ne connaissant rien du Coran !

Et tu vas être stupéfait de sa parole (p.114) sur Al-Hafidh Al Mundhiri : **« il n'a pas une compréhension correcte »**, donc ne t'étonne pas de sa parole a propos d'Ibnu Khuzayma et d'autres qui l'on précédé comme Al-Mazaray et Al-Qadi 'Iyyad lorsqu'ils ont bien expliqué le hadith disant que Mussa a crevé l'œil de l'ange de la mort. Il (Al-Ghazali) a dit a propos de leur parole (p.29) : **« et nous disons [!!] : toute cette défense n'a pas de poids, c'est une défense ridicule et elle n'est pas permise »**. Ce sont les arguments des ignorants et des gens de bas niveau qui utilisent un langage vulgaire et déformé envers les savants.

Ecoute lorsqu'il dit (p.118) **« celui qui prétend que la Sunna abroge le coran est un prétentieux »**. Ceux qui ont affirmé l'abrogation du coran par la sunna sont un groupe de savants, parmi lesquels : Hassan Ibn 'Atiyya, Ahmad dans une narration, Ibnu Hazm, un groupe de *Ad-Dhahiriya* qui ont dit que cette abrogation était absolue. D'autres ont dit que l'abrogation était à l'époque du prophète –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– comme Al-Qadi dans son livre *At-Taqrib*, (Abu Hamid) Al-Ghazali, Al-Baji, Al-Qurtubi...et d'autres.

Ceux-la sont les prétentieux ! Et celui qui se moque et ridiculise les savants passés, ne lis rien de lui et ne t'étonne pas de ses actes, car la chair des savants est empoisonnée. Et voila qu'il sort ce qu'il cache dans son sac (p.75) en disant à l'un des étudiants de

l'université de Médine : **« vous avez un savoir bédouin et dans un cadre étroit »** il a dit un peu près la même chose dans son premier livre (p.11) et il désigne par cela les savants d'Arabie Saoudite qu'Allah a honoré par la bonne croyance et la vraie religion, ces savants ne laissent pas les diffamateurs dénigrer la vérité et c'est ce qui dérange, c'est pour cela qu'il dit qu'ils ont peu de compréhension, il dit (p.22) **« je suis triste que des gens qui ont peu de science sur le coran, et s'intéressent surtout au hadith, profèrent les jugements et émettent des fatwas »**.

Et passe avec moi, ô mon frère, à la (p.98) sur son rejet de ce que est arrivé à l'imam Ahmad Ibn Hanbal et à Cheikh Ibn Taymiyya, concernant des faits confirmés et célèbres où ils ont fait sortir le djinn du corps humain, il a démenti cela et il a dit : **«La majeure partie – il parle du livre {Akâm Al Marjân}– n'est que légendes et illusions, même si ces histoires sont citées par Ibn Taymiyya et d'autres »**. Et il est arrivé à son plus haut niveau quand il a accusé la communauté musulmane et ses savants par cette accusation que ni orientaliste ni un homme plein de haine n'a osé faire, il a dit une parole mauvaise, (p.46) écoute attentivement, il a dit : **« j'ai le sentiment que certains jugements coraniques ont été totalement négligés parce qu'ils concernent l'intérêt de la femme »**, écoute sa parole (p.33) sur ceux qui sont d'avis d'obliger la fille vierge à se marier avec celui que le père a choisi, il a dit : **« nous voyons [!!] que cet avis n'est qu'une conformité aux traditions d'humiliation de la femme, et du mépris de sa personnalité »**. Ceux qui ont vu la permission d'obliger la fille vierge avec des preuves –même si leur avis a sa probabilité–ont négligé le coran et les textes selon Al-Ghazali, et ils ont suivi des traditions qui humilient la femme et qui méprisent sa personnalité, mais sais-tu qui sont ces gens ? Ils sont : Al-Qassim et Salem qui sont les deux des sept grands savants de Médine : 'Amir Acha'bi, Ibnu Abi Layla, Allayth, Malik, Achafi-'i, Ahmad dans une narration et Ishaq, ces imams sont accusés d'avoir négligé le coran et de ne pas juger par cela, pour des traditions qui méprisent la femme ; je cherche protection auprès d'Allah !

Il a altéré la religion par une langue qui prétend le savoir, le dépourvu de science a déchiré le vêtement des vertueux, sans aucun respect et avec pauvreté intellectuelle, et

je suis stupéfait d'un esprit rempli de dérisions et de soupçons indécents, comment se considère-t-il parmi les prêcheurs, lui le plus stupide des juges !

L'écrivain n'est pas un faible pour l'excuser, mais et comme tu l'as su et je l'ai su, mais il aime, dans ces livres, abandonner les bonnes paroles pour les plus mauvaises, et délaissier le pardon pour des choses épouvantable qui détruisent toute belle chose, mais n'est ce pas qu'Allah est suffisant pour Son serviteur ! Si ! Par Allah qui fend la graine et qui guérit l'âme.

Deuxième caractéristique : La faiblesse de sa connaissance des bases du hadith et de la Sunna et de ses recueils

Rappelle-toi, ô mon frère, sa parole (p.57) qui témoigne contre lui : *« celui qui entre dans le domaine religieux [!!]sans beaucoup de provisions dans le hadith est comme celui qui entre dans un marché avec des faux billets, il ne doit en vouloir qu'à lui-même s'il est arrêté et menotté par la police».*

Regarde dans ses livres, tu verras la faiblesse de sa connaissance du hadith et de la Sunna, et la semence des désastres et des calamités, écoute quand il dit (p.14-15) : *« les savants de la Sunna ont mis cinq conditions pour accepter les hadiths prophétiques, trois dans la chaîne de transmission {As-sanad} et deux dans le corps du texte {Al-matn} ... ».* Il a fait de l'absence de particularité {Ac-chudhudh} et d'anomalie {Al 'illa Al Qadiha} des conditions que pour le corps du texte {Al-matn} soit accepté et cela est dû à son manque de connaissance et la faiblesse de sa science, l'absence de particularité et d'anomalie cachée sont des conditions pour le corps du texte mais aussi pour la chaîne de transmission..., c'est ce qu'affirme comme base les savants du hadith, et ne t'étonne pas de ses contradictions, une fois il dit : *« la particularité est une anomalie pour les vérificateurs du hadith »* une fois il dit : *« dans ce hadith il y a une particularité...et ce sont les gens du fiqh et non les gens du hadith qui n'acceptent pas ses narrations »* sa première parole est vrai mais après (dans la deuxième parole) s'affiche clairement la pauvreté de son savoir.

Il ne t'est pas caché, ô toi le vertueux l'aimable, qu'il n'a pas accepté plusieurs hadiths et pratiques prophétiques, une fois pour la faiblesse de la chaîne de transmission selon sa compréhension, et une fois pour incompatibilité avec ses passion et son savoir, et il a dit (p.148) « *le fait de s'attacher aux narrations imparfaites {Ma'lula} est une grande hostilité à l'islam* ».

Il a abusé dans le mal, et dépassé les limites, lorsqu'il a rejeté des hadiths authentiques qui concernent le voile de la femme en présence d'hommes, et il prend comme preuve un hadith rejeté {*Munkar*} et très faible, écoute ses contradictions, il dit (p.39-40) : « *il n'y a pas de doute que certaines femmes à l'époque antéislamique et à l'époque de l'islam, cachaient quelques fois leurs visages en laissant les yeux découverts, et cet acte faisait partie des coutumes et non pas des adorations, il n'y a pas d'adoration sans un texte. Et la preuve de ce que nous avons cité est qu'une femme est venue voir le prophète –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– surnommée (Umm Khillad) et elle portait le niqab, elle interrogeait au sujet de son fils qui a été tué dans une des expéditions, et un des compagnons du prophète –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– lui a dit (tu es venues interoger au sujet de ton fils alors que tu portes le niqab ?) la femme vertueuse a répondu : (j'ai perdu mon fils mais je n'ai pas perdu ma pudeur)* ». Le savant du hadith Al-Ghazali [!] a dit : « *l'étonnement des compagnons du prophète –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– est une preuve que le niqab n'était pas une adoration.* ». Le frère doit savoir que cela est une manigance contre la religion d'Allah, car le hadith en question est rapporté par Abu Dawud dans ses recueils de sunna et Abu Ya'la par le biais de Ibn Al-Athir et d'autres, et par le biais de Faraj ibn Fadala d'après 'Abd Al Khabir ibn Thabit ibn Qayss ibn Chammas d'après son père d'après son grand père : (et il a cité le hadith).

Les imams : Al-Bukhari, Abu Hatim, Ibn 'Uddi et Abu Ahmad Al-Hakim ont dit : « **Quant à 'Abd Al Khabir, son hadith n'est pas sûr** », Abu Hatim a ajouté : « **Hadith rejeté {Munkar}** ». Donc la chaîne de transmission est rejetée et elle est

faible, tu verras la passion et l'absence du sérieux d'Al-Ghazali puisqu'il prend comme preuve le hadith rapporté par Faraj ibn Fadala concernant le fait que le voile fait partie des coutumes, et quand Faraj lui-même a rapporté un hadith concernant l'interdiction des instruments de musique qu'Al-Ghazali écoute et a permis, l'écrivain a rapporté (p.68) d'après Ibn Hazm, Faraj on ne doit pas prendre de lui *{Matruk}*. Après il prend son hadith comme preuve concernant le voile ! Voilà les passions, et celui qui suit ses passions ne résistera pas longtemps.

Et parmi ses faiblesses dans la science du hadith, sa parole (p.69) : « *on peut prendre des hadiths d'Al-Bukhari qui sont restés en suspens {Mu'allaqat}, car généralement ils sont liés à la chaîne de transmission, mais Ibnu Hazm dit : (la chaîne de transmission ici est coupée, elle n'a pas été liée entre Al-Bukhari et Sadaqa ibn Khalid...)* ». Les enfants qui apprennent la science du hadith n'ignorent pas que ce qui est en suspens, n'est appelé ainsi que parce qu'il y a annulation de certains rapporteurs dans la chaîne de transmission, ce qui est en suspens ne se regroupe pas parce qu'il est lié à la chaîne de transmission, et donc la narration entre le Cheikh et le narrateur ne s'appelle pas hadith en suspens.

Et parmi les faiblesses de l'écrivain dans le hadith, sa parole (p.55) : « *il n'a pas été établi dans les deux recueils authentiques ce qui mentionne l'interdiction pour les femmes de prier dans les mosquées.* ». Et il est rapporté dans les deux recueils authentiques d'après 'Aïcha –qu'Allah soit satisfait d'elle– a dit : « *Si l'Envoyé d'Allah –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– avait vu les femmes que nous avons vues, il leur aurait interdit la prière dans les mosquées* ». Et parmi ses faiblesses scientifiques ce qu'il a cité (p.87) d'un hadith d'Anas qu'il a expliqué selon sa vision, il s'agit du hadith : « *Le Messenger d'Allah– que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– a dit : « toutes les dépenses sont sur le sentier d'Allah sauf les constructions où il n'y a pas de bien.* ». Al-Ghazali s'est laissé aller pour ce hadith il ne l'a pas déclaré faible, bien qu'il soit le porte-drapeau de la volonté de rejeter une grande partie de la Sunna ! Al-Munawi a dit a propos du hadith : « **rapporté par At-Tirmidhi dans Az-Zuhd d'après Anas, qualifié d'étrange**

{Gharib}. As-sadr Al-Munawi a dit : dans la chaîne de transmission il y a Muhammad ibn Humayd Ar-Razi, Zafir ibn Sulayman et Chabib ibn Bichr. Al-Bukhari a dit : il y a à redire sur ce hadith. Abu Zar'a l'a démenti, et Zafir a une faiblesse, et Chabib n'est pas très sûr. ».

Parmi les cas où il ne fait pas distinction entre ce qui est attribué au prophète *{Al-Marfu'at}* et ce qui est attribué au compagnon *{Al-Mawqufat}* et entre ce qui est authentique et ce qu'il ne l'est pas, est ce qu'il a pris comme preuve (p.118) ce qu'At-tirmidhi a rapporté d'après 'Ali –qu'Allah soit satisfait de lui– en ce qui concerne la description du coran, (attribué au prophète) **« Le livre d'Allah, il contient l'histoire de ceux qui vous ont précédé... »**. Même si Al-Hafidh ibn Hajar l'a déclaré faible, le jugement le plus proche de la vérité est qu'il est attribué au compagnon qui est 'Ali –qu'Allah soit satisfait de lui– ; Ibn Kathir a dit dans *Fadha-il Al-Qur-an* : **« At-Tirmidhi a dit : hadith étrange, nous ne le connaissons que d'après Hamza Az-Zayyat et sa chaîne est inconnue, et il y a des choses à redire dans le hadith d'Al-Harith. Je dis : Hamza ibn Habib Az-zayyat n'est pas le seul à rapporter cette narration, mais il y a la narration de Muhammad ibn Ishaq d'après Muhammad ibn Ka'b Al Quradhi d'après Al-Harith Al-A'war, et Hamza a été absout de sa responsabilité, même si le hadith est faible, car c'est un imam dans la lecture ; et le hadith est connu dans la version d'Al-Harith Al-A'war et ils en ont parlé, certains d'entre eux l'ont refusé »**.

J'ai vu qu'il a trébuché dans ses jugements concernant les hadiths, et le hadith et toute la science ne sont valides que pour celui qui en prend soin. Ö mon frère, Badi' Az-Zaman Al-Hamadani m'a conseillé et il t'a conseillé dans une épître : **« la science est une marchandise qui ne se vend pas à celui qui donne plus, un gibier qui n'est pas à la portée des lâches, une chose qui n'est comprise qu'après délaissement des passions, un but qu'on peut atteindre qu'en s'allongeant dans la boue, en s'appuyant sur les pierres, à travers la fatigue, en risquant le danger, en restant éveillé, en faisant plus d'effort intellectuel... alors comment peut-il l'atteindre celui qui a passé sa jeunesse dans la débauche, et s'est occupé par l'abondance, la**

musique et la chant !? ». Et l'écrivain Al-Ghazali ne s'intéresse pas beaucoup aux recueils de hadith, c'est pour cela qu'il ne connaît pas leurs vrais degrés ! N'as-tu pas vu sa parole (p.16) : *« ce hadith est rejeté [!] D'après 'Aïcha alors qu'il est toujours dans les recueils authentiques, en plus Ibn Sa'd dans son livre « At-Tabaqat Al-Kubra » l'a répété dans certaines de ses chaînes ».* Et cela te montre que, pour lui, le degré du livre *At-Tabaqat* est plus grand que le degré des recueils authentiques, et ceci est une ignorance scientifique. Puis sa parole (p.114) concernant le livre *At-Tarhib wat-Tarhib* d'Al-Hafidh Al-Mundhiri : *« il fait partie des grands livres de la sunna »,* c'est une expression d'un lecteur ordinaire.

Puis, ô mon frère, les hommes sont comme les métaux, on les distingue en les testant, et tout ce qui est jaune n'est pas de l'or, même si cela y ressemble, car c'est le laboratoire qui fait la distinction. Prends garde, toi et ta communauté, contre les ceux qui démentent et les têtes des ignorants. Dans le livre que tu as demandé d'analyser, l'écrivain a réuni entre la pauvreté de science au niveau du hadith et des pratiques prophétiques et le dénigrement des gens du hadith et de la sunna, il a dit (p.22) : *« je mets toujours en garde la communauté musulmane contre des gens qui ont une vision très faible sur le coran, et des paroles audacieuses envers l'islam, en se basant sur des narrations dont ils ne connaissent pas la place dans le concept islamique qui assimile les choses de la vie ».* Puis sa parole (p.104) concernant une narration : *« les gens du hadith par pauvreté de leur science [!]l'ont propagé. »* Et (p.19) il décrit la parole des gens du hadith sur une question sur laquelle il y a un consensus de la communauté en disant : *« ceci est une absurdité intellectuelle et morale » !!* Et d'autres paroles mauvaises dans ce sens.

Les gens vertueux de la communauté musulmane ont toujours fait leur éloge, et Al-Ghazali n'a pas atteint le rang des gens éduqués, lui le plus stupide des savants, pour témoigner de leur pureté et de leur vertu. Abu Hayyan At-Tawhidi a dit dans *Imta'uhu wa mu-anassatuh* : **« Les gens du hadith et du {Athar} son supérieurs aux gens de la rhétorique et de la raison : le cœur vide de suspicion et d'ambiguïtés est plus sain qu'une poitrine pleine de doutes et de soupçons »**

Badi' Az-Zaman Al Hamadani a dit dans une épître a propos d'un juge semblable à Al-Ghazali : **« Qu'a-t-il avec les gens du hadith...par Allah qu'il s'abstienne et il restera honorable sinon il finira méprisable. »**. Et il ne t'est pas caché que les imams du hadith sont les savants à suivre, et tu vois qu'Al-Ghazali n'a pas atteint la maturité d'Abu Hayyan et Al-Hamdani dans leur éloge au bien et leur témoignage aux gens de la vérité, et cela est une équité qui embellit celui qui la porte, et élève au plus haut degré celui qui lui donne son plus haut degré.

Parmi ses faiblesses scientifiques, est qu'il ne comprend pas la signification de plusieurs hadiths, puis il les rejette et ne les accepte pas, sans ménager celui qui les a rapportés, car il a prétendu qu'ils contredisent le coran, ou bien il donne une explication aux hadiths qui est contre le consensus des gens de la sunna. Prends par exemple sa parole (p.14) : **« notre communauté considère le mensonge sur le Messager comme un sentier qui mène éternellement à l'enfer, car il s'agit d'une falsification de la religion et un mensonge envers Allah, en raison de sa parole –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– {M'attribuer des paroles mensongères n'est pas comme les attribuer à quelqu'un d'autre, celui qui m'attribue délibérément des paroles mensongères qu'il prépare sa place en enfer} »**. Et la communauté qui juge par l'éternité en enfer pour celui qui attribue des paroles mensongères au prophète –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– est la communauté kharijite et non pas la communauté sunnite. Ainsi, il a expliqué le hadith par l'explication des kharijites et des mu'tazilites, quand il explique que la menace d'Allah est l'éternité en enfer, et que le péché est une mécréance. Prends aussi sa parole (p.48-50) d'après un hadith d'Abu Bakra –Qu'Allah soit satisfait de lui– a dit : **« Quand le prophète –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– a su que les perses ont donné le commandement à la fille de Kisra, il a dit –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– : {Un peuple qui a donné son commandement à une femme ne réussira jamais } » rapporté par Al-Bukhari dans son Sahih**, et Al-Ghazali a fait deux choses qui se concurrencent dans le mal et la stupidité :

La première : il a falsifié le hadith en disant {Un peuple qui donne son commandement à une femme échouera} et il a fait la distinction entre l'échec et la non réussite.

La deuxième : il s'est mis devant le prophète –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– et a été impoli. Il a rejeté et n'a pas accepté le hadith après l'avoir falsifié, écoute son opposition (p.50) quand il dit après avoir raconté l'histoire de Bilqiss (reine de Saba): « *est ce qu'un peuple a échoué quand il a donné son commandement a une femme de ce genre précieux* » [!!] Puis il a donné comme exemple du non échec, des mécréantes : Victoria la reine d'Angleterre, Indira Gandhi la Bouddhiste et Golda Mayer la juive.

Le prophète –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– dit :{ **ne réussira pas...**}, et Al-Ghazali dit : « *est ce qu'il a échoué ?!* ». Puis il dit : « *si le commandement en Perse était (Chura) consultation entre les gouverneurs, et si la femme gouvernante ressemblait à Golda Mayer la juive qui a gouverné Israël et si elle a laissé le commandement des affaires militaires entre les mains des commandants militaires, alors on aurait dû faire un autre commentaire concernant les situations en question* ». Il veut dire, ce diffamateur, que si la fille de Kissra avait été comme Golda Mayer, le Messenger d'Allah –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– n'aurait pas dit ce qu'il a dit. Et il y a beaucoup d'autres erreurs dans la compréhension des hadiths, regarde (p.53, 54, 96 ,97).

Troisième caractéristique : Sa faiblesse scientifique en ce qui concerne les bases du *fiqh*, la divergence entre les savants et les écoles

Ô mon frère, tu es toujours lié au bien, cette caractéristique s'est emparée de l'écrivain au point de le déchirer, et tu sais bien que celui qui ne connaît pas véritablement les écoles, et les bases de l'argumentation par les preuves, ainsi que les bases du *fiqh* et de la déduction, comment peut-il faire un effort intellectuel (*ijtihad*) et dépasser ses forces, comme l'a fait cet homme ? Il s'est isolé dans des bases et dans des affaires qu'il a

inventées. Je te donne quelques preuves de sa faiblesse scientifique dans les bases du *fiqh*, ainsi il dit : « *ceux qui n'ont pas de science doivent se taire pour ne pas causer de tort à l'islam par un hadith qu'ils n'ont pas compris...etc.* », aussi sa parole (p.136) : « *et nous demandons la chura (consultation), et nous voulons considérer les moyens qui y mènent comme des obligations individuelles, en se basant sur la règle de fiqh : tout ce qui permet d'accomplir une obligation devient également obligatoire* » et dans cette parole il y a deux faiblesses :

La première : Le fait qu'il considère les moyens qui mènent à une obligation religieuse collective comme étant obligatoires pour tous. La *chura* et les moyens qui y mènent ne sont pas, en islam, l'affaire de tous.

La deuxième : Sa parole « *tout ce qui permet d'accomplir une obligation devient également obligatoire* » et les savants disent : « **Tout ce par quoi l'obligation peut être accompli devient obligatoire** » et la différence entre les deux est qu'il dit : « *tout ce qui permet d'accomplir* » et cela comprend ce qui n'est possible que par apparition, par contre « **est accompli** » ne comprend qu'une probabilité fractionnelle. Il y a une différence entre fonder une chose et accomplir une chose, et ce qu'on ne peut pas faire ne peut pas être désigné comme obligation, que ce soit dans la logique ou dans la législation islamique.

Et parmi ses faiblesses dans les fondements du *fiqh* sa parole (p.65) : « *le hadith authentique a son poids, et le fait de le mettre en pratique dans les branches de la législation, a une approbation et une acceptation* » et en cela il y a deux transgressions et innovations :

La première : sa parole « *le fait de le mettre en pratique dans les branches de la législation* » nie le fait de prendre comme preuve ce qui est authentique de la sunna et des hadiths dans les croyances et les fondements de la religion, et cela est une tendance mu'tazilite connu dans al-ach'arya et Al-Maturidiya et d'autres tendances parmi ceux qui se sont égarés de la voie des pieux prédécesseurs.

La deuxième : sa parole « *et le fait de le mettre en pratique ... a une approbation et une acceptation* » est contraire au consensus de la communauté musulmane des savants, prédicateurs ou spécialistes des fondements, que si le hadith est authentique, il est obligatoire de le mettre en pratique dans les jurisprudences. Et les paroles des imams sont nombreuses, et parfois certains d'entre eux, ne le mettent pas en pratique pour bien examiner son sens dans un cadre légiféré, ce qui est connu dans les fondements, et tu trouveras les excuses et les raisons de cela dans « Raf' Al-Malam ».

En ce qui concerne sa parole « *...a une approbation et une acceptation* », elle est fautive et rejetée, et le plus correct est qu'il dise : « **est une obligation et une évidence, si son sens n'est pas compréhensible.** »

Et parmi les faiblesses de sa science des fondements de l'écrivain, sa parole (p.51) « *Nous devons choisir pour les gens les jugements les plus proches de leurs traditions...et il n'est pas de notre mission d'imposer aux européens avec les piliers de l'islam, l'avis de Malik ou Ibn Hanbal, si l'avis d'Abu Hanifa est plus proche de leurs tendances, car cela est une obstruction du sentier d'Allah.* ». Cela signifie, et tu le sais, suivre aveuglément (...) et suivre les permissions (de chaque imam), et n'oublie pas ce qui a été dit concernant les permissions. Aujourd'hui les gens des pays de mécréance boivent du vin, et boire fait partie de leur coutumes, va-t-on donner une fatwa qui rend licite, à celui qui s'est converti à l'islam, un certain type de vin que certains des mécréants ont permis !? Ainsi que l'intérêt, peut-on le rendre licite parce qu'il y a une faible divergence concernant certains de ses types !? Et l'homosexualité et la fornication, peut-on annuler la sanction parce que la personne a payé en argent sa fornication !? Ou parce qu'on a donné à manger à la femme avec qui on a forniqué et qu'elle est rassasiée !? Et la danse, et la mixité avec des femmes nues, est-ce que cela leur est permis parce qu'une égarée du soufisme le fait et en fait une religion !? Et le fait que le prétendant voir tout de sa fiancée même sa nudité, est-ce que cela est permis à celui qui s'est converti à l'islam, car certains extrémistes de la secte de Ad-Dhahiriya

le permettent !? ... Ainsi de suite... nous délaissions la religion et suivons les passions et renonçons de suivre et d'accepter la sunna.

Et n'as-tu pas vu ses contradictions : il veut que les européens restent dans leurs traditions puis il attaque les musulmans parce qu'ils tiennent à des choses qui sont des traditions pour eux !? C'est une faiblesse de science, liée à la faiblesse de sa position, et enveloppés par la précipitation.

Et parmi ses erreurs dans les fondements sa parole (p.84) : « *il n'est pas étrange que celui qui mange avec sa main lèche ses doigts après, mais faire de cette coutume une religion est quelque chose qui n'a pas de fondement...* ». Il a fait de l'acte de lécher ses doigts une erreur dans la compréhension du hadith et ceci est dû à sa faiblesse dans les fondements, car le hadith d'Ibnu 'Abbass dans lequel le prophète – la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– a dit : « *Quand l'un de vous a mangé, qu'il ne s'essuie pas les mains avant de les avoir léchées ou fait lécher par quelqu'un d'autre* ». » est rapporté dans le *Sahih* d'Al-Bukhari et Muslim, et le hadith est une preuve de l'ordre de lécher ses doigts ou les faire lécher avant de s'essuyer, et montre la recommandation. Les savants des fondements définissent l'adoration comme étant « **ce qui a été ordonné sans régularité traditionnelle ou exigence intellectuelle** », et cette définition est correcte concernant le fait de lécher ses doigts, car il s'agit d'un ordre sans régularité traditionnelle ou exigence intellectuelle car la parole de l'écrivain : « *faire de cette coutume une religion est quelque chose qui n'a pas de fondement* » est une erreur et faiblesse de sa part, ceci parce qu'il est entré dans un domaine qu'il ne maîtrise pas, et qu'il a laissé sa place et pris un habit qui n'est pas le sien.

Puis je t'amène, ô toi le vertueux, à sa vision concernant les jurisprudences « *celui qu'Allah lui veut du bien, Il lui donne la compréhension de la religion* », et son ignorance du consensus et des moments où il apparaît, d'une part il parle de divergence lorsqu'il n'y en a pas, et d'autre part il donne des doctrines pour les divergents et il abrège dans ses paroles, et la minutie et les détails...

Parmi cela sa parole (p.19) en se moquant des gens du hadith : « *les gens du hadith ont rendu le prix du sang de la femme équivalent à la moitié du prix du sang de l'homme, et cela est une absurdité intellectuelle et morale [!] Réfutée par les savants vérificateurs* » et ceci est une prétention de science, plus encore c'est un mensonge ; qui sont les savants vérificateurs qui ont réfuté cela ? Il n'y a aucune divergence ! Sauf si Al-Ghazali parle de lui-même ! Et c'est ce qui est le plus probable. Il y a un consensus de la communauté musulmane, et ce n'est pas que la parole des gens du hadith, As-Shafi'i a dit dans « Al-Umm » : « **Je ne connais personne parmi les gens de science que ce soit dans le passé ou dans le présent qui ait divergé au sujet du prix du sang de la femme qui est la moitié de celui de l'homme** ». Le consensus a été rapporté et prouvé par : Ibnul Mundhir, Ibnu Hazm, Ibnu 'Abd Al Bar, Ibnu Rushd et Al-Qurtubi et un autre groupe, et ce consensus a été rapporté en permanence par les savants. Si cela t'a été dévoilé, sache que sa parole : « *cela est une absurdité intellectuelle et morale* » est une accusation contre la communauté de l'islam, contre la législation de l'islam, et un témoignage que les compagnons, leurs successeurs et les savants après eux, leur consensus et leur savoir est une absurdité, intellectuellement mais aussi moralement ; cette pensée est mauvaise et le comportement est odieux et de bas niveau ! Voilà la place de la communauté et du consensus de ses savants dans le cœur de cet homme ! Et rappelle-toi sa parole (p.160) à la fin de son livre, comme s'il témoignait contre lui : « *ceux qui se trompent dans la compréhension et donnent des jugements ne doivent pas faire tomber leurs pensée tordue sur la religion d'Allah* ».

Et parmi les consensus qu'il a omis, et sur lesquels il a fait croire qu'il y avait une divergence alors que les savants sont unanimes, sa parole (p.134) : « *est ce que quatre-vingt pourcent du butin est réparti dans l'armée, et le cinquième restant pour les dépenses citées dans le verset ? C'est ainsi que voient la plupart des imams* » et le verset est la parole d'Allah : « *Et sachez que, de tout butin que vous avez amassé, le cinquième appartient à Allah, au messager, à ses proches parents, aux orphelins, aux pauvres, et aux voyageurs (en détresse),...* » S8 V41. Et sa parole : « *C'est ainsi*

que voient la plupart des imams », je ne sais pas : est ce qu'il parle de lui en se considérant parmi les imams ? Ce que les commentateurs et les savants ont rapporté est qu'il y a unanimité sur ce jugement, Al-Qurtubi a cité cette unanimité qu'il a rapporté d'Ibnul Mundhir, Ibnu 'Abd Al-Bar, Ad-Dawudi, Al-Mazari, Al-Qadi 'Iyad et Ibn Al 'Arabi, et cela a été cité par Ibn Hubayra et d'autres.

Parmi la faiblesse de sa compréhension venant de sa faiblesse face l'occident et des ambiguïtés de l'orientalisme, sa parole (p.18) : « *Abu Hanifa voit que (celui qui nous combat parmi les mécréants, nous le combattons), mais concernant celui qui a une protection et un pacte avec des musulmans, celui qui le tue doit être tué* », ainsi il a rejeté le hadith : « *un musulman ne doit pas être tué pour avoir tué un mécréant* » bien que sa chaîne de transmission est authentique, parce que selon l'écrivain le corps du texte est imparfait et il contredit le texte coranique : « *vie pour vie* » (S5 V45) et la parole d'Allah : « *Juge donc parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre* » (S5 V48) et Sa parole « *Est-ce le jugement du temps de l'Ignorance qu'ils cherchent?* » (S5 V50), et cela est un savoir très faible, car le corps du texte n'est pas imparfait et n'est pas en contradiction avec le coran, mais il est en concordance avec le coran dans la parole d'Allah le Très Haut : « *Et jamais Allah ne donnera une voie aux mécréants contre les croyants.* » (S4 V151) et le talion au sujet du musulman est une voie pour les croyants, et Allah ne l'a pas donné aux mécréants. Et Sa parole : « *vie pour vie* » est générale...et le fait de spécifier ce qui est général n'est pas une contradiction avec le coran, le hadith de 'Ali –qu'Allah soit satisfait de lui– : « *un musulman ne doit pas être tué pour avoir tué un mécréant* » est rapporté par Al-Bukhari dans son *Sahih* et il vient préciser (le verset).

La précision par des hadiths *ahad* rapportés par un petit nombre de personne (ou une seule voie), est acceptée par une majorité de gens de science. En ce qui concerne l'imam Abu Hanifa, il dit que le hadith général est sûr pour sa preuve et ses rapporteurs, et le hadith spécifique s'il est *ahad*, alors il est douteux, et ce qui est sûr devance ce qui est douteux. Il s'agit d'une question connue de la science des

fondements, et le plus juste sur cette question est l'avis de la majorité, et nous n'avons pas le temps d'expliquer cela ici.

L'objectif est d'expliquer que justifier l'imperfection du hadith par la contradiction et le rejeter fondamentalement ne représente pas l'avis des Hanafites. Considère cela et sache que cet homme ne maîtrise pas la législation que ce soit dans les fondements ou dans les branches...et le but de ce que je t'ai cité avec exemples est de connaître cet homme et son raisonnement dans les affaires jurisprudentielles, sa parole (p.33) : « ***et malgré cela, les chafrites et les hanbalites ont permis que le père oblige sa fille pubère à se marier avec celui qu'elle ne désire pas*** » et ceci est une grande erreur, car ceux qui ont adopté cet avis ont posé comme condition la virginité et non pas la puberté comme l'a prétendu celui qui ne comprend pas ; sa parole : « ***ont permis que le père oblige sa fille pubère*** » englobe la veuve, la divorcée et la vierge, et cela n'est pas la parole des imams en question mais de certains d'entre eux –*et comme je l'ai expliqué dans le premier critère*– ont vu la validité du mariage lorsque le père a obligé à sa fille vierge, même si elle est pubère. En plus il a considéré que cela faisait partie de l'école chafrite et Hanbalite, et dans cela il y a deux faiblesses :

La première : la divergence dans les deux écoles existe, et donc la généralisation est faible.

La deuxième : d'autres savants sont de cet avis comme Malik et un groupe de compagnons, ils ont pris comme motif de l'obligation : la virginité et la jeunesse, et qui permettent de forcer le consentement.

Puis, lorsqu'il a parlé du hadith : « *tout ce qui possède des crocs parmi les félins, sa consommation est interdite* » il l'a rejeté en disant (p.103) : « ***un nombre de compagnons et parmi eux Ibn 'Abbas et un nombre de successeurs parmi eux Acha'bi et Saïd ibn Jubayr ont rejeté le hadith de Muslim, comment peut-on délaissier un verset pour un hadith qui est sujet à controverse*** » et dans cela il y a des faiblesses au niveau de la science des jurisprudences :

La première : Il y a plusieurs narrations différentes rapportées d'Ibn 'Abbas, le plus juste est qu'il dit que cela est illicite, car il a lui-même rapporté que le Messager d'Allah –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– a interdit de consommer tout qui possède des crocs parmi les félins. Rapporté par Muslim et d'autres, donc son avis en concordance avec ce qu'il a rapporté est privilégié.

La deuxième : sa parole précédente fait croire qu'il s'agit d'un seul hadith, alors qu'il s'agit de plusieurs hadiths d'un groupe de compagnons, comme dans le *Sahih* Muslim d'après Ibn Tha'laba Al-Khuchany, Abu Hurayra et Ibn 'Abbas, et à peu près la même chose est rapporté chez Al-Bukhari et dans le reste des recueils de la sunna et dans d'autres narrations.

La troisième : sa parole concernant les successeurs « *(ils) ont rejeté le hadith de Muslim* » est un abus et une agression et un suivi des passions, car Muslim est venu environ deux siècles après eux ! Peut être voulait-il dire que les successeurs ont rejeté le hadith des compagnons qui l'ont rapporté, car ils ont entendu le hadith des compagnons et ils ne l'ont pas lu dans le *Sahih* de Muslim ! Mais il n'a pas osé dire ce qui tournait dans son esprit, et déclarer que les successeurs avaient une mauvaise opinion des compagnons et rejetaient leur hadith. Même si certains successeurs et savants de Médine ont une excuse claire, et c'est ce qu'a éclairci Ibnu Chihab Az-Zuhry dans sa parole : « **et j'ai pas entendu cela de nos savants du Hijaz³, jusqu'à ce que Abu Idris nous en ait parlé, et c'était un savant du Cham⁴** » c'est ce qu'a rapporté Muslim dans son *Sahih*.

La quatrième : sa parole « *comment peut-on délaissier un verset pour un hadith qui est sujet à controverse* ». Nous lui répondons que c'est toi qui a présumé que le hadith était sujet à controverse, et que celui qui a adopté la permission a pris comme motif qu'il n'a pas entendu le hadith, et ceci est une pratique qui est peut être dissimulée

³ * Une région en Arabie Saoudite dont Médine et la Mecque font partie.

⁴ * Une région qui regroupe une partie de l'Iraq de la Syrie et de la Jordanie.

comme d'autres pratiques sont dissimulées, et le fait de prétendre qu'ils l'ont rejeté et l'ont considéré comme sujet à controverse est un mensonge envers la science et les savants parmi les successeurs et ceux qui sont venu après eux. Cheikh Ibn Taymiyya a dit concernant les savants qui suivent la sunna : **« en ce qui concerne les aliments, ils ont prit l'avis des gens de science d'Al-Kufa⁵, concernant l'authenticité des sunnas du prophète –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– d'interdire tout ce qui possède des crocs parmi les félins, tout ce qui possède des serres parmi les oiseaux, et d'interdire la viande des ânes domestiques, car le prophète –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– a désavoué celui qui permet des choses sous prétexte qu'il n'y a pas de texte coranique qui les interdit, c'est pourquoi il a dit : «*Que je ne rencontre aucun de vous accoudé sur son divan, alors qu'il reçoit un ordre de moi parmi ce que j'ai été ordonné et de ce que j'ai interdit, et dire « entre nous et vous il y a ce coran » ce que nous y avons trouvé de licite nous l'avons rendu licite, et ce que nous y avons trouvé d'illicite nous l'avons rendu illicite, n'est-ce pas qu'on m'a envoyé avec le livre et ce que le Messager d'Allah –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– a interdit comme ce que Allah le Très Haut a interdit » et sachez que ce qu'a interdit le Messager d'Allah – que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– est une interdiction de plus, et ce n'est pas une abrogation du coran, car le coran a montré qu'Allah n'a interdit que la bête morte et le sang et la viande du porc, et le fait de ne pas interdire une chose n'est pas une permission, mais les choses doivent rester comme elles le sont. »***

Et parmi les faiblesses de l'écrivain au niveau de la jurisprudence, est qu'il ne voit pas ce qui est le plus authentique parmi les informations diverses et les arguments multiples, et c'est pour cela qu'il se voit noyé devant les problèmes ...Ecoute sa parole (p.69) après des hadiths et athars concernant le témoignage de la femme : **« *et j'ai vu – afin de me sauver moi et les gens [!!] de ce vacarme– de m'accrocher à ce qui est connu du livre d'Allah et ce qui est répandu de la sunna prophétique...etc.* »** la faiblesse est claire d'après ses propos, celui qui ne peut pas voir ce qui est le plus juste

⁵ * Ville Iraquienne fondée par Sa'd ibn Abi Waqqas en 17 de l'hégire par ordre de 'Umar ibn Al-Khattab.

entre ce qui est évoqué dans les affaires religieuses, avec des preuves claires, en tenant compte de leur probabilité l'une par rapport à l'autre, en orientant les divergences, alors il est le noyé dans le vacarme de la mer des divergences du *fiqh*. L'écrivain a désiré le succès mais il n'a pas réussi à l'atteindre, il a essayé mais cela lui a paru dur, et quand le succès lui a désobéi alors il lui a tourné le dos et s'est en allé, en ignorant les preuves et en multipliant les propos et le vacarme. La vérification dans le *fiqh* et le fait de trancher dans les divergences est un immense obstacle, ne peut l'affranchir que celui qui a une grande science.

Parmi ses faiblesses dans le *fiqh* et son éloignement de la clairvoyance des savants, sa parole (p.56) « *on peut accepter réprimer la femme d'assister aux assemblées si elle est impudique dans ses habits (dévoilée).* ». Sa parole « *on peut accepter* » signifie la dévaluation et la diminution, et ce qui est visible dans cette parole est que la femme impudique dans ses habits et qui montre ce qu'Allah a interdit est, à la base, autorisée à assister aux assemblées si elle est impudique, et qu'il est possible quelque fois de la réprimer.

Et toi, tu vois bien qu'il s'agit de lancer des paroles sans bon langage et sans convenance, et de délaisser la clairvoyance des savants dans ce qu'ils disent, car les conséquences d'un jugement législatif sont immenses, et donc le plus juste c'est qu'ils ne doivent être abordé que par les pieux.

Et parmi ses faiblesses dans le *fiqh*, lorsqu'il a fait ses recherches concernant le témoignage de la femme qui équivaut à la moitié du témoignage de l'homme, il a voulu alors installer une ambiguïté, et il a mal répondu à ce sujet, et il a poussé le lecteur au péril et au danger, il a dit (p.58) « *j'ai fait des recherches sur ce sujet, et j'ai compris que la femme lors de ses menstrues est presque malade, et que le changement de son moral et la perturbation de ses appareils vitaux provoquent un peu d'agitation, et avoir la certitude lors des témoignage est une obligation, et cela est le secret de la parole d'Allah le Très Haut : « Faites témoigner deux témoins d'entre vos hommes; et à défaut de deux hommes, un homme et deux femmes*

d'entre ceux que vous agréez comme témoins, en sorte que si l'une d'elles s'égare, l'autre puisse lui rappeler. » (S2 V282). Cela implique la justification que lorsque la femme est en état de pureté, le jugement coranique disant que le témoignage d'une femme est la moitié du témoignage d'un homme est levé, car le jugement est fonction de ce qui le justifie, et sa justification est froide et laide, et mène à l'ambiguïté, et les exemples de ce genre son nombreux ! Ibnul Athir a bien dit dans son épître : **« ne sois pas de ceux qui ont suivi la raison et ont délaissé le verset et le hadith, car la sagesse d'Allah est dans ce qu'Il a ordonné par la langue de Ses Messagers, et pas dans les déductions de celui qui est doué de science, ni dans le rasionnement de celui qui est doté de raison; et s'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions! ».**

Et parmi ses faiblesses (p.63) est qu'il a donné un titre en ce qui concerne l'interdiction du chant avec les instruments et la musique en disant : *« l'excès dans l'interdiction est une tendance non islamique »* et il ne t'est pas étranger que les quatre Imams et les savants de l'islam ont jugé de l'interdiction de la musique, et aucun n'a été contre cet avis sauf les gens de la secte Ad-Dhahiriya et certains individus avant eux. Et sa façon de dramatiser les choses en donnant un tel titre veut nous faire comprendre qu'il a accusé les Imams qui ont interdit une permission, et pris une tendance qui ne fait pas partie de l'islam, donc ils n'ont pas suivi l'islam mais ils ont pris une autre tendance qui découle des traditions et des religions. Et sa parole sur la musique et le chant est la parole de celui qui a adopté la culture comme tendance, ainsi il décide ce qu'il veut loin des bases scientifiques, et des preuves législatives.

Ô mon frère, qu'Allah te lie à ses satisfactions, tu as entendu et tu as vu une partie de ce qu'il y a dans son livre de bases et de jurisprudences, et celui qui a vu l'impact du sabre a vu beaucoup de choses. Ainsi tu vas dire : les droits sont mûrs et le temps est venu de les cueillir, l'étoile de l'écrivain s'est découverte pour disparaître, et il est sortie –sans y être rentré– des grands savants, car il a prit un habit qui n'est pas le sien, et il est un exemple parmi d'autres, et une exhortation pour celui qui se souvient.

Quatrième caractéristique : La moquerie et le dénigrement et l'insulte

Il s'agit, ô mon frère, d'un critère qui fait sortir celui qu'il en est atteint de l'ensemble des savants et de la guidée des sages judicieux qui ont été embellit par le sérieux, et qui ont donc le plus beau habit, et cet écrivain est un moqueur diffamateur des jeunes, des prêcheurs et des gens qui cherchent la guidée. N'as-tu pas vu comment il a répondu (p.92) à une personne qui cherchait une réponse à sa question qu'Al Ghazali a décrit dans la discussion par sa parole : *« il a répété sa plainte et certifié qu'il était possédé ! Je lui ai dis : qui t'a possédé ? Il a dit un djinn fort qui m'a eu... je lui ai dis –en riant– : et pourquoi toi tu ne l'as pas possédé ? Tu es un homme fort et grand... »* voila cette personne qui pose sa question et qui s'est adressé à l'écrivain avec bonne intention, alors que l'écrivain est un moqueur rieur ; est-ce ainsi qu'on répond aux gens qui posent des questions ?! Ets-ce ainsi qu'on prêche ?! Combien y'a-t-il dans son livre d'insultes et de moqueries diverses ! Tellement que cela a poussé un homme clairvoyant de Palestine à les rassembler dans un livre qu'il a intitulé **« le dictionnaire des insultes dans les livres d'Al-Ghazali »** le titre de ce livre est plaisant, on m'en a parlé mais je ne l'ai pas vu. Et il a attaqué les prêcheurs parmi les jeunes, réjouissant ainsi leurs ennemis pervers, parmi les descriptions qu'il leur a donnés : ils sont les jeunes du mal (p.15) ! Ils donnent à l'islam une image qui crispe (p.109) ! Ce sont des gamins ! Il dit en les décrivant (p.108) : *«Aujourd'hui nous avons une jeunesse islamique... et ce qui fait peur que c'est une jeunesse qui pense, qui regroupe dans sa foule les maîtres des insultes »*. Il dit aussi : ils sont comme les mouches (p.111) ! Ils sont revenus à l'âge de pierre dans certains cotés (p.107). Et il a décrit un des prêcheur en disant : *« aveugle de clairvoyance »* et il lui a invoqué contre lui en disant *« qu'Allah t'enlaidisse (maudisse) »* (p.120). Il dit également que les religieux ont échoué dans l'exposition de leurs avis religieux (p.138) et que les gens les maudissent (p.11) et que certains défenseurs de l'islam sont : *« extraordinairement bêtes, fous et ignorants »* et d'autres choses encore qu'il a répandu, (...) il a écrit cela sur plusieurs pages et je n'en ai pris que quelques unes. Tu peux t'interroger après cela : puisque Al Ghazali a échoué à être le chef d'un groupe ou président d'un groupe prêcheurs, sa poitrine peut se serrer à entendre ce qu'ils disent ou ce qu'ils font ?

Cinquième caractéristique : La contradiction

Cet écrivain, dont tu m'as demandé de dévoiler le livre, le raisonnement ainsi que la science a beaucoup de contradictions, et celui qui a beaucoup de contradictions dévie de ses objectifs. Tu as peut être remarqué que dans ses écrits, il a tracé des plans qu'il n'a pas suivis et posé des limites qu'il n'a pas respectées, il parle puis oublie, il confirme puis annule, une fois par là une fois ailleurs. N'as-tu pas entendu sa parole (p.8) « *j'ai étudié avec les doués d'intelligence ce climat intellectuel régnant, et nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité de traiter ce climat avec douceur, et de le diriger au droit chemin avec persévérance* » et cela est la confirmation d'une affaire de guidée, et tu as vu comment il l'a annulé par ses insultes et ses moqueries que tu as lu avant ; et parmi ses contradictions sa parole (p.11) au sujet de son livre : « *c'est une leçon aux Shuyukh qui combattent la jurisprudence des écoles pour le compte d'une Salafiya prétendue* ». Et son livre, tu l'as vu, est une guerre contre les Imams et contre la jurisprudence des écoles, et un dénigrement des paroles de leurs des savants, un amalgame dans les doctrines et les affaires des sociétés, et c'est là une guerre déclarée aux Imams et à leurs écoles. Regarde alors comment il a jeté sa maladie aux autres, « elle m'a donné sa maladie et elle s'est sauvé doucement » ; et ses diffamations contre la *da'wa Salafiya* ne nuisent pas (à la *da'wa*), car cette *da'wa* a appelé au vrai monothéisme, et elle a pris la religion d'Allah entière, avec intégration et équilibre, il a visé par cela la prêche de l'Imam de notre époque, Shaikh Al-Islam Muhammad Ibn 'Abd Al Wahhab et ceux qui ont suivi sa voie et a pris ses pratiques dans l'appel à la glorification d'Allah, au monothéisme et à la soumission à la législation d'Allah...qu'Allah fasse ample miséricorde à nos Imams ; mais celui qui a excédé parmi les fidèles de cet appel et a exagéré ou abusé, il s'est trompé et ses erreurs ne concernent que lui, car notre prêche n'est pas responsable des erreurs personnelles.

Et parmi ses contradictions sa parole (p.41) : « *Allah sait –et je m'accroche à mon avis–que je déteste la divergence et l'excès, et j'aime aller avec le groupe* ». Et tu as

vu, ô mon frère, que cela est une chose qui n'a pas été donnée et un habit contrefait, il où est donc le groupe et l'amour du groupe lorsqu'il a réfuté le consensus et calomnié la communauté musulmane en disant qu'elle est une absurdité intellectuelle et morale ? Où est le groupe et l'amour du groupe lorsqu'il a décidé de suivre la doctrine des mu'tazila dans le rejet du hadith prophétique –*parce qu'il est {Ahad} rapporté par peu de personnes*– dans les croyances et les branches ? Où est le groupe et l'amour du groupe lorsqu'il a considéré qu'il était excessif d'interdire les instruments de musique?...et d'autres sujétions qui montrent la fausseté de sa prêche et la contradiction dans ce qu'il a raconté et démontré.

Et parmi ses contradictions ce qu'il rapporte du hadith d'Umm Khillad avec lequel il a justifié sa vision concernant le voile, disant que c'est une coutume, même si la chaîne de transmission du hadith est très faible comme je te l'ai montré dans le deuxième critère, il justifie cela lorsqu'il dit (p.119) : « *nous propageons ici les narrations très faibles et les hadiths imparfaits {Ma'lula}* ». Et je me contente des exemples que j'ai cités pour éviter de vous encombrer, car celui qui encombre fait fuir, et le prolongement cause la lassitude.

Sixième caractéristique : Sa faiblesse morale envers l'occident et la situation actuelle.

Cette faiblesse a brisé des dos qu'elle les a rendus embarrassés et désemparés, et celui qui a une forte croyance en Allah et à Sa législation ne lèvera pas la tête vers la conjoncture de l'occident, et ne la considèrera même pas, car le voile de la foi et sa beauté ramène l'honneur et la fierté envers notre législation et ses jugements ; quelles que soient les ambiguïtés des falsificateurs.

Et souvent, l'écrivain rapporté des ambiguïtés des orientalistes et de leurs frères qui ont fait acte d'hypocrisie, et le rejet des ambiguïtés se fait chez lui par n'importe quel moyen, même par abus et imprudence. N'as-tu pas vu sa répétition à la signification de l'expression : « *l'effacement des anciennes ambiguïtés* » et d'autres expressions.

N'as-tu pas vu son argumentation concernant le fait que le témoignage de la femme est la moitié du témoignage de l'homme, ceci parce qu'elle devient faible lors de sa période de menstruation...

Puis, écoute sa parole à propos de la mixité et l'indécence, en montrant sa position dissimulée (p.46) : « *le colonialisme mondiale dans sa dernière attaque dirigée contre nous, a profité de cette déviation réfutée [!], et il a mené une guerre sans merci contre les commandements l'islam, comme si l'islam, l'opprimé, est responsable de ce désordre qui règne entre ses partisans* ». La faille de ces mots est due à un état psychique qui désigne les positions et qui fait croire que l'éventuel est prédominant et le faible est fort, et parmi cela sa parole (p.52) à propos des européens et celui qui leur ressemble : « *s'ils ont accepté que la femme soit gouvernante, juge, ministre ou ambassadrice, ils ont ce qu'ils veulent, et nous avons des visions jurisprudentielles qui permettent tout cela* ». Et cela est une plongée dans les océans du rationalisme et un dénudement des vérifications législatives alors que c'est une question religieuse et que demain nous serons interrogés. Et parmi cela, lorsqu'on lui a exposé la question du témoignage de la femme et son interdiction dans certains cas, il a dit (p.61) : « *est-ce qu'il est de l'intérêt de la jurisprudence et du Athar de favoriser une doctrine qui nuit plus qu'elle n'apporte ?* ». Parmi cela aussi sa parole (p.93) en se moquant des musulmans : « *est-ce que les diables sont spécialisés dans la possession des musulmans ?! Pourquoi l'allemand ou le japonais ne se plaint pas d'être possédé par un djinn ? La réputation de la religion est défavorisé par la propagation des ces rumeurs parmi les religieux* » et aussi sa parole (p.95) : « *quand les journaux ont diffusé [!] Que cheikh 'Abd Al 'Aziz Binbaz a fait sortir un satan bouddhiste du corps d'un bédouin, et que ce satan s'est converti à l'islam...j'étais entrain d'observer les visages (...) et je sens dans leur esprit la grandeur de la distance entre la science et la religion* ». Il veut dire par la science, la science des occidentaux corrompus, et par la religion, la religion du Cheikh et ceux qui lui ressemblent. Et sa parole : « *j'étais entrain d'observer* », il montre son état psychique et que ce qu'il a dans son esprit, il l'a imaginé et senti chez les autres.

Parmi ses faiblesse envers l'occident et les ennemis de l'islam sa parole (p.98) : « *même si je préfère la voie des prédécesseurs [!], mais repousser les ennemis de l'islam demande plus d'attention et de prudence* ». Et c'est pour ça que tu le trouves perturbé dans son esprit à cause de l'opposition de la législation islamique aux lois internationales, tu le vois parler et dire (p.59) : « *je n'aime pas rendre ma religion faible devant les lois internationales par une position qui n'est pas fondée sur des bases solides et des textes tranchants* ». Ce sont des paroles qui dévoilent l'état psychique agité dans lequel il a écrit son livre et qu'il a élaboré en voulant repousser les ambiguïtés sur l'islam par n'importe quel moyen et par n'importe quel voie, même par la voie du rejet de la parole des savants et du consensus ou par la voie de l'excès dans les avis caducs par rapport aux preuves et à la lumière de la science véridique et authentique.

Septième caractéristique : Les erreurs dans la croyance et l'exagération

Je vais décrire ce critère sans trop l'analyser afin de ne pas prendre beaucoup du temps des bons gens comme toi. Et cet homme, comme tu sais ô toi l'aimable, donne beaucoup d'importance à ses arguments, il mousse et il écume pour affaiblir ces opposants, même s'il s'agit de la communauté musulmane et du consensus de ses savants, et cela afin de convaincre celui qui est attiré par les mots à délaissier les pratiques éclairantes... Et il a des erreurs dans les croyances, et cet homme, comme tu as vu, a décrit les sermonneurs prédicateurs et les gens de la sunna comme étant malades de la personnification, et personne ne peut nommer ainsi les gens de la sunna sauf celui qui s'attache à une idéologie égarée comme nous ont appris nos prédécesseurs vertueux.

Et il a beaucoup d'erreur dans cette partie, parmi celles-ci, sa parole à propos du Messager –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– (p.71) qu'il l'a imaginé : « *alors qu'il est dans son assemblée spirituelle, il oriente, éduque et crée une génération qui bâtira une civilisation meilleure et plus pieuse* ». Sa parole « *crée* » est un terme journalistique duquel on sent un excès qui l'a amené à l'excès

d'Al-Bussayri quand il a entendu des vers de sa « Burda »⁶. Et parmi ses erreurs dans les croyances, sa parole (p.142) : « *la connaissance divine est écrite dans un livre précis, complet et global : « Ne sais-tu pas qu'Allah sait ce qu'il y a dans le ciel et sur la terre? Tout cela est dans un Livre, et cela est pour Allah bien facile. » S22 V70* ». Et ceci est un dépassement des limites et une innovation que personne n'a inventé avant, car ce qui est écrit dans les tablettes préservées est ce qui est dans le ciel et la terre et non pas la connaissance divine entière, et dans son expression il y a un non respect pour les attributs d'Allah, une innovation et la prétention de posséder la science.

Parmi ses erreurs (p.144) : « *Allah a voulu, pour une raison sage que nous ne connaissons pas, nous créer et nous ordonner, et Il a dit clairement : « C'est Lui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver (et de savoir) qui de vous est le meilleur en œuvre, et c'est Lui le Puissant, le Pardonneur. » S67 V2* ». La raison sage et l'ordre d'Allah, les jeunes parmi les monothéistes les connaissent, et c'est la réalisation de l'adoration d'Allah seul sans lui donner d'associé. Allah le Très Haut dit : « *Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent.* » S51 V56.

Et la deuxième description de ce critère c'est qu'il utilise beaucoup d'exagérations pour convaincre les gens, écoute quand il dit (p.6) avec disproportion : « *les savants de la jurisprudence s'effrayent de ce que rapportent les prédicateurs quand cela est en contradiction avec ce qui était prouvé chez eux* » ! Et sa parole (p.117) concernant des narrations qui insistent sur l'ascétisme : « *et si nous avons fait de ces narrations le noyau de la vie en générale, la ruine aurait touché le monde entier* ». Puis sa parole (p.144) : « *certaines narrations ont contribué à former cette ambiguïté et l'enraciner, et elles étaient donc une cause de la corruption de la pensée islamique, et de la chute de la civilisation et de la société* ». Et ceci est une disproportion qui n'a pas de poids, elle ne devrait pas t'apeurer par sa mauvaise semence et par la raideur de son expression et la laideur de son opposition aux narrations authentiques pour certaines du Messager –que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui–.

^{6*} Il s'agit d'un poème plein de polythéisme où le poète prétend que le prophète ﷺ connaît l'invisible et ce qui est écrit dans les tablettes préservées.

Le hadith –qui est la deuxième source des sources de la législation islamique– et certaines de ses narrations ont contribué à la corruption de la pensée et la chute de la civilisation islamique chez Al Ghazali !

Et si cela est la compréhension des prêcheurs, alors que leur prêche soit anéantie !

Enfin, ô mon frère : il s'agit de critères qui satisfont l'ignorant, et qui sont tous un désastre et parmi ceux-ci : qu'il s'enorgueillisse d'une science et bon comportement qu'il ne possède pas ; qu'il voit les meilleurs et les bons par dénigrement et répugnance ; et tu as vu la description et les critères de celui qui prétend la science, et donc il n'est pas nécessaire de faire un effort pour réfuter sa doctrine ; et j'ai témoigné et tu as témoigné que la science, à notre époque, a reculé et les injustes se sont renforcés.

Alors accroche-toi au câble d'Allah et à la sunna du Messenger–que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui– et suis l'exemple des imams de la guidée, et je demande à Allah qu'Il nous réunisse dans la maison de la paix, *wa assalam 'alayka wa rahmatullah wa barakatuh*.